

AMBITION	AXES	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Le Pays Graylois : terre de transitions	1-Un territoire attractif, inclusif et solidaire	1.1-Poursuivre la construction d'une offre et le développement d'une « culture de l'accueil »	Faciliter l'installation de nouveaux habitants et/ou de porteurs de projets, Créer et mettre en œuvre des outils / des actions de communication et de promotion du territoire.
		1.2-Contribuer à un accès équitable de la population aux équipements et services de base	Construction / extension / réhabilitation / travaux en faveur : - de l'offre petite enfance, d'accueil scolaire, périscolaire, de loisirs ou d'enseignement, - des équipements sportifs et de loisirs (gymnases, plateaux sportifs, pôles/aires de loisirs, piscines/pôles aquatiques / bassins d'apprentissage...), - d'équipements culturels et de la vie locale (bibliothèques, médiathèques, salles de spectacles, salles polyvalentes, théâtre, musique, danse...), - de lieux du type "maisons de santé" favorisant le regroupement et la coordination entre professionnels de santé, - du maintien ou du regroupement des services publics (ex : MSAP, Maisons France Services).
		1.3-Promouvoir l'inclusion numérique et l'accès aux services publics	Favoriser l'inclusion numérique des populations : e-administration des services publics, accompagnement par des conseillers numériques, Soutenir et accompagner le développement d'outils innovants en vue d'améliorer l'offre de santé (ex : E-Santé, dont télé médecine et télésanté), Education : doter les écoles en outils numériques pour favoriser la modernisation des pratiques éducatives.
		1.4-Accompagner et soutenir les territoires / les projets	Accompagner les actions de coopération interterritoriale (partenariats, échanges, mutualisation des moyens et des compétences), Favoriser la communication et la connaissance mutuelle, Renforcer l'ingénierie financière et technique, Encourager l'insertion professionnelle des jeunes, (ex : un jeune-une solution, dispositifs PEC, CIE, IAE, alternance ..), Encourager la participation citoyenne.
		1.5 Investir pour la sécurité quotidienne des citoyens	Aménager les abords des établissements scolaires et les espaces publics pour garantir la sécurité des usagers, Doter les services d'outils facilitant leur mission de sécurité et tranquillité publique.
		1.6 Agir pour les Quartiers Politique de la Ville	Inciter les bailleurs publics et privés à rénover le parc locatif et à améliorer leur relation avec les habitants, Encourager la population à prendre part à la vie publique, culturelle et associative ; Assurer l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des résidents du quartier.
	2-Un territoire équilibré, connecté et innovant	2.1-Conforter l'attractivité économique du territoire	Soutenir le tissu économique et agricole local, Maintenir / développer le commerce de proximité, Aménager, étendre ou requalifier les ZAE existantes, Mettre en adéquation les besoins de la main d'œuvre locale et des entreprises.
		2.2-Créer / développer de nouvelles filières économiques basées sur les ressources et les savoir-faire locaux	Accueillir et faciliter l'installation d'activités économiques valorisant les ressources et les savoir-faire locaux (transversal avec obj 2.3), Encourager et développer les projets en lien avec : -l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire et les synergies d'entreprises, - les énergies renouvelables et les projets participatifs (transversal avec obj 3.2). Organiser et structurer une filière bois-énergie.
		2.3-Développer une agriculture locale et promouvoir une alimentation durable	Renforcer une agriculture de proximité (transversal avec obj 2.2), Encourager les transitions agricoles pour préserver l'environnement et les ressources (transversal avec l'obj 3.1), Promouvoir l'approvisionnement local et les produits issus du terroir, Maintenir et développer des points de vente (circuits-courts notamment), Mettre en œuvre et animer un Projet Alimentaire Territorial (PAT).
		2.4-Conforter les réseaux et améliorer l'accès au numérique	Développer les infrastructures numériques, (transversal avec obj 1.3) Accompagner la transition numérique des commerces et des entreprises, Déployer des espaces numériques (tiers-lieux, espaces collaboratifs...).
		2.5 Structurer et développer une offre touristique partagée, dans une logique de « tourisme durable ».	Structurer/développer les itinéraires doux (tourisme pédestre, équestre, cycliste, fluvial...), Valoriser/développer les hébergements touristiques et les haltes (fluviales, aires de camping-cars...), Valoriser le territoire et la signalétique (transversal avec l'obj 3.1)
	3-Un territoire préservé, résilient et respectueux de ses ressources	3.1-Connaître, gérer et optimiser les ressources du territoire	Préserver la qualité / la quantité des eaux et la gérer de manière économe (eau potable, assainissement, stations d'épuration, captages prioritaires...), via des dispositifs tels que le PRSE, le SDAGE, Introduire la biodiversité dans tous les projets d'aménagement (séquence « éviter-réduire-compenser », via les OAP..), Préserver et restaurer les continuités écologiques, Réduire, recycler et valoriser les déchets (dont gaspillage alimentaire), Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air (intérieur des bâtiments, pratiques agricoles...), Préserver/valoriser les éléments identitaires du territoire (patrimoine naturel, culturel, architectural dont vernaculaire – transversal avec l'obj 2.5)
		3.2-Réduire la facture énergétique sur le territoire	Améliorer l'efficacité énergétique du parc de logements et réduire l'empreinte énergétique des bâtiments à usage tertiaire notamment (norme BBC, label BEPOS, utilisation de matériaux biosourcés, dispositif OPAH...), Développer les solutions alternatives à la voiture individuelle et les modes de déplacements « actifs », Favoriser l'intermodalité et les interconnexions des transports entre les territoires, Réduire la dépendance énergétique par le déploiement des énergies renouvelables (transversal avec obj 2.2)
		3.3-Privilégier la sobriété foncière	Revaloriser / redynamiser les espaces en centre-ville et en centre-bourg (dont lutte contre la vacance), Promouvoir un habitat diversifié et adapté au parcours résidentiel de la population, Requalifier / reconverter les espaces en friche, Aménager / valoriser les espaces publics (dont végétalisation des espaces pour lutter contre les îlots de chaleur), Réduire l'imperméabilisation des sols, Généraliser les démarches stratégiques de planification pour tendre vers le ZAN (SCoT, PLUi, PLH, observatoire du foncier...),

Objectifs en lien avec l'axe d'intervention « AAC » présenté au contrat

Objectifs en lien avec l'axe d'intervention « services/attractivité » présenté au contrat

Objectifs en lien avec l'axe d'intervention « santé » présenté au contrat

Objectifs en lien avec l'axe d'intervention « mobilités » présenté au contrat

● Objectifs en lien avec les axes d'intervention du FEDER rural